

**AVENANT N° 17 A L'ACCORD SUR LE PLAN  
D'EPARGNE ENTREPRISE AU SEIN DES UES  
BATIGERE, CILGERE et QUADRAL**

7 117 8 4 4 117 8 4 4 4 JPF 16

## **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Les personnes morales composant les 4 UES suivantes :

- UES BATIGERE,
- UES QUADRAL,
- UES CILGERE,

dont la liste est annexée au présent accord (Annexe 1),

Représentées par :

- Pour l'UES BATIGERE, M. Dominique DUBAND,
- Pour l'UES QUADRAL, M. Nicolas ZITOLI,
- Pour l'UES CILGERE, M. Yves POINSIGNON,

**D'UNE PART,**

**ET,**

Les organisations syndicales représentatives du personnel, représentées par :

### **Pour l'UES BATIGERE :**

- Pour la CFE/CGC, M. Boris CALLIGARO, en qualité de délégué syndical de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CFDT, Mme Nathalie HIEULLE LE DUC et M. Jean-Marie CIECHOWICZ, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CFTC, Mme Régine ROMPTEAU et M. Patrick TOUSSAINT, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour le SNUHLM - UNSA, Mme Béatrice BAURAIN et M. Laurent L'HOMEL, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CGT, Mlle Séverine CHARPENTIER et M. Alain HEINZ, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE,

### **Pour l'UES QUADRAL :**

- Pour le SNUHAB - CFE/CGC, M. Denis HORVATH, en qualité de délégué syndical de l'UES QUADRAL,

### **Pour l'UES CILGERE :**

- Pour le SNUHAB - CFE/CGC, Mme Elisabeth LOTTEAU, en qualité de déléguée syndicale de l'UES CILGERE ;
- Pour la CFTC, M. Paul OLESZCZAK, en qualité de délégué syndical de l'UES CILGERE,
- Pour la CFDT, M. Jean-Pierre FONTAINE, en qualité de délégué syndical de l'UES CILGERE,

*Handwritten signatures and initials:*  
φ, MA, V & W, JPF, and other illegible marks.

## D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

### PREAMBULE

L'UES BATIGERE, poursuivant son développement, a intégré dans le périmètre de son UES la société LES CITES JARDINS DE LA REGION PARISIENNE en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014, et le GIE **Cilgere Entreprises Habitat Constructions** en date du 19 mars 2014.

L'UES CILGERE, poursuivant son développement, a intégré dans le périmètre de son UES la société SCI DU POIRIER PIQUET en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### ARTICLE 1 - OBJET

Le présent avenant a pour objet d'élargir le périmètre des structures de l'Accord sur le Plan d'Epargne Entreprise du 28 juin 2002.

### ARTICLE 2 – STRUCTURES INTEGREES AU PEE

Suite à leur entrée dans l'UES BATIGERE par avenant à l'accord de formalisation de l'UES BATIGERE, **LES CITES JARDINS DE LA REGION PARISIENNE**, SA d'HLM au capital de 351 825,20 € dont le siège social est 265 rue d'Epinay à ARGENTEUIL (95100), immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro B 558 200 507, et le GIE **Cilgere Entreprises Habitat Constructions**, dont le siège social est situé 89 Rue de Boileau à LYON (69006), en cours d'immatriculation, intègrent le périmètre du PEE.

Suite à son entrée dans l'UES CILGERE par avenant à l'accord de formalisation de l'UES CILGERE, la SCI DU POIRIER PIQUET, dont le siège social est 176 rue Montmartre à PARIS (75002), immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 038 780 359, intègre le périmètre du PEE

Les salariés de ces structures bénéficient des dispositions du PEE à compter de la signature du présent avenant.

### ARTICLE 3 - DEPOT ET PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé en deux exemplaires, dont un original, et une version électronique, à la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi de Lorraine, ainsi qu'au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes de Metz.

Fait à Metz, le 19 mars 2014 en 9 exemplaires originaux.

Pour les personnes morales composant  
l'UES BATIGERE,

M. Dominique DUBAND,

Pour les organisations syndicales  
représentatives du personnel des 4 UES :

**UES BATIGERE :**

- CFE/CGC :

M. Boris CALLIGARO

Pour les personnes morales composant  
l'UES CILGERE,

M. Yves POINSIGNON



Pour les personnes morales composant  
l'UES QUADRAL,

M. Nicolas ZITOLI



- CFDT :  
Mme Nathalie HIEULLE/LE DUC



M. Jean-Marie CIECHOWICZ

- CFTC :  
Mme Régine ROMPTEAU

M. Patrick TOUSSAINT



- SNPHLMN - UNSA  
Mme Béatrice BAURAIN

M. Laurent L'HOMEL



- CGT :  
Mlle Séverine CHARPENTIER

M. Alain HEINZ



#### UES QUADRAL :

- SNUHAB - CFE/CGC :  
M. Denis HORVATH

#### UES CILGERE :

- SNUHAB - CFE/CGC :  
Mme Elisabeth LOTTEAU



- CFTC :  
M. Paul OLESZCZAK

- CFDT :  
M. Jean-Pierre FONTAINE



**ANNEXE** : Liste des personnes morales composant les 3 UES